

MISE À JOUR SUR LES NÉGOCIATIONS : LES POURPARLERS SE POURSUIVENT

Comme vous le savez sans doute, le Syndicat aurait pu être en position de grève légale dès de 0 h 01, le 3 novembre, mais il ne peut déclencher la grève sans d'abord avoir remis un avis de grève de 72 heures à Postes Canada et au ministre du Travail.

En date d'aujourd'hui, le Syndicat est toujours à la table de négociation et n'a pas déposé un avis de grève de 72 heures. Cette mesure a été prise en accord avec Postes Canada sur la marche à suivre. Il n'y aura donc pas de grève ou de lock-out le 3 novembre.

Nos conditions

Le Conseil exécutif national a décidé de poursuivre les pourparlers avec Postes Canada si elle s'engage à respecter les conditions suivantes :

- Postes Canada ne dépose pas un avis de lock-out de 72 heures;
- Postes Canada ne modifie pas les conditions de travail des membres du STTP;
- Postes Canada fait preuve d'une réelle volonté de répondre à nos revendications.

Nous avons présenté ces conditions à l'employeur par l'intermédiaire du médiateur fédéral. Postes Canada accepte nos conditions qui visent l'atteinte de conventions collectives négociées.

Vos comités de négociation demeurent résolus à parvenir à des conventions collectives négociées qui répondent aux besoins de nos membres. Aujourd'hui, à la table de négociation, il est surtout question du Programme d'assurance-invalidité de courte durée, des jours de congé pour raisons personnelles et des jours de congé de maladie ou pour raisons médicales.

Nous n'avons pas remis l'avis aujourd'hui, mais si les pourparlers achoppent, nous pourrions le faire à tout moment. Lisez les bulletins, allez sur sttp.ca et tenez-vous au courant.

Plus que jamais, les négociateurs et négociatrices ont besoin de votre appui.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente National

